



Genève, le 24 Septembre 2021

N° 523 /MPG/GVA/AMB/21

A Madame la Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme

-Genève-

Objet : Réponse du gouvernement guinéen
aux procédures spéciales du HCDH

Madame la Haut-Commissaire,

J'ai l'honneur de venir par la présente solliciter auprès du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme le report de la date limite d'envoi du rapport de mon pays qui avait été interpellé par votre institution sur la situation des droits de l'homme à travers les procédures spéciales.

En effet, au regard de la situation qui prévaut dans le pays à la suite du changement de régime intervenu le 05 septembre de ce mois à la suite d'un coup d'Etat et en attente de la formation d'un nouveau gouvernement et la reprise normale des activités du service public, je vous saurais gré de bien vouloir en tenir compte, car la nouvelle donne ne nous permet point de transmettre à temps les réponses du gouvernement aux procédures spéciales et partant de respecter le délai initialement fixé par vos services.

De ce qui précède, le gouvernement de la République de Guinée qui doit être mis en place apportera certainement les réponses attendues aux préoccupations des procédures spéciales du Haut - Commissariat aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme dans notre pays.

Avec l'ardent espoir que le présent courrier retiendra votre haute attention et bénéficiera de votre diligente compréhension, veuillez agréer Madame la Haut-Commissaire l'assurance renouvelée de ma haute considération.

OHCHR REGISTRY

29 SEP 2021

Recipients : *SPB*
.....
.....
.....

L'Ambassadeur

Représentant Permanent



[Signature]
Arāfan Kabinè KABA

